



RAPSE

La Lettre

N°166
21 mars
2021

Réseau d'Action Promouvoir Sécuriser l'Emploi

N'esquivons pas le débat : il y a de vraies différences entre le programme FI et le programme PCF

NOUS ON VEUT DE VRAIS POUVOIRS SUR LA STRATÉGIE DE L'ENTREPRISE ET SUR L'UTILISATION DE L'ARGENT !



BOF, C'EST DÉJÀ CE QU'ILS FONT DANS LEURS TRACTS

C'EST SANS CONSÉQUENCE !



OUAH... AVEC FI, LES SALARIÉS VONT POUVOIR VOTER LA DÉFIANCE CONTRE MOI



Sommaire

1) « *Compatibilité importante* » entre les propositions des communistes et celles de l'« *Avenir en commun* » de Jean-Luc Mélenchon : *une Fake news.....pages 2/10*



« *Compatibilité importante* » entre les propositions des communistes et celles de l'« *Avenir en commun* » de Jean-Luc Mélenchon : une Fake news.

Sur des questions sociétales, les programmes de gauche peuvent se retrouver facilement : racisme, égalité hommes femmes, nécessité d'une 6^e république Encore que derrière les intentions identiques, peuvent se cacher des disparités sur les moyens pour concrétiser les objectifs.

Exemple : Sous le gouvernement Mitterrand, la loi Roudy adoptée en 1983 a interdit toute discrimination professionnelle en raison du sexe et modifié en ce sens le Code du travail et le Code pénal. Trente-huit ans plus tard, les écarts de salaires sont encore de 22,8%. **L'institution (le gouvernement) de gauche a légiféré mais le patronat est resté maître dans l'entreprise, et a persisté dans ses discriminations.**

- Dans les programmes de chacun, il y a donc les objectifs affichés qui peuvent se ressembler. Mais avec quels moyens financiers, quelles prises de pouvoirs au-delà de l'institution, pour concrétiser -ou pas- les décisions prises ?

Comme l'affirmaient les communistes lors de leur dernier congrès : **« ... Pour libérer la politique de la dictature du marché, il faut une appropriation sociale effective des entreprises et des banques, et de toutes les institutions qui leur sont liées. De même que nous n'entendons pas déléguer la politique et l'intérêt général au sommet de l'État, nous devons refuser de déléguer la gestion des entreprises, avec la production des richesses, aux capitalistes. La séparation entre l'économie et la politique est au cœur du capitalisme et de ses aliénations. Nous voulons la dépasser. »**

Le contexte actuel :

- La crise sanitaire a révélé et amplifié la crise économique et financière qui couvait.

- Elle sert de rideau de fumée pour justifier de nombreuses restructurations importantes dans les grands groupes, restructurations visant à renouer avec des taux de rentabilité satisfaisants pour les actionnaires et entraînant les PME sous-traitantes dans la tourmente. Cela représente des centaines de milliers d'emplois supprimés.

- S'ajoutent les faillites causées par les confinements et couvre-feux sur les commerces, sur la culture, le tourisme... Les microentreprises (moins de 10 salariés) représentent 2,4 millions des salariés soit 19%.

Dans les mois qui viennent, même si la crise sanitaire s'atténue, les financements publics de chômage partiel vont tomber ouvrant les vannes à des centaines de milliers de licenciements

s'additionnant aux centaines de milliers de suppressions d'emplois des plans annoncés et aux milliers de faillites de commerces, de lieux culturels etc.

- Dans un pays où le chômage était déjà très élevé, ce sont donc des centaines de milliers de gens qui ont et vont rejoindre Pôle Emploi dans un cadre de réforme des indemnités appauvrissant ceux qui en sont victimes.

La question du chômage est donc une donnée essentielle de ce que les électeurs peuvent attendre d'un gouvernement de gauche qui pourrait succéder à Macron. **L'objectif de son éradication** (mais est-ce un objectif partagé à gauche ? puisqu'ils admettent le chômage dit « frictionnel » ou « beveridgien » qui serait, quoi qu'il arrive, selon eux, la situation des travailleurs entre deux emplois), **ne peut se concevoir sans les moyens financiers et les pouvoirs qui lui sont liés.**



Si cette question est sous-estimée dans les élections locales souvent par ignorance du rôle que peuvent jouer à leur échelle, les communes, les départements et surtout les régions, l'attente est grande pour la présidentielle et dans une moindre mesure les législatives.

La question des entreprises et ce qui lui est lié : les pouvoirs, l'utilisation de l'argent est donc essentielle :

◆ L'entreprise est le lieu où se créent les richesses, le PIB du pays. Dans quelles conditions pour les salariés, pour l'environnement, pour le développement des territoires ?

◆ L'entreprise est le lieu où s'exerce le pouvoir patronal de délocaliser, de laisser périliter l'outil de travail ou au contraire de remplacer le travail humain par des machines, de placer l'argent sur les marchés financiers plutôt que d'investir, de distribuer des dividendes pour les plus importantes... de licencier !

La question des pouvoirs dans l'entreprise : écraser les femmes et les hommes pour servir les actionnaires ou répondre aux besoins humains, phagocyter les salariés dans une logique de « création de valeur » (toujours plus de rentabilité) ou viser une efficacité sociale, économique et écologique, est posée.

Qui décide et comment ?

Sur ce sujet essentiel et à 15 mois de l'élection présidentielle, alors que :

🌐 Certains au PCF répètent à l'envi, que les propositions du PCF et celles de la FI (Mélenchon) sont très proches.

🌐 FI vient de sortir un comparateur de programmes dans lequel elle affirme aussi : « **Il existe une compatibilité importante entre les propositions des communistes et celles de l'Avenir en commun** ».

Il est intéressant d'aller à la source pour voir ce que chacun propose sur les objectifs sociaux mais aussi sur les moyens financiers et les pouvoirs à mettre en œuvre pour que les objectifs sociaux ne restent pas des vœux !

Premier constat : le comparateur FI reste sur des annonces « en surface » ce qui nous met en état de compatibilité !. Exemple, sur les droits des travailleurs, il nous prêche :

« Protéger et renforcer les droits des représentants du personnel, ainsi que la pleine capacité d'intervention des inspecteurs du travail ».

Sauf que nous ne sommes pas du tout au même taquet sur la question des pouvoirs des salariés et sur l'utilisation du crédit et des profits. Ça fait une sacrée différence !

Ce comparateur est donc quelque peu léger sur la présentation des propositions communistes.

Par exemple, la proposition de sécurité d'emploi et formation n'est manifestement pas parvenue au siège de la FI. Pourtant, outre qu'elle est un axe majeur du projet communiste dans les textes des derniers congrès (38ème) « Nous voulons avancer vers une sécurité d'emploi et de formation permettant à chacune et chacun de conjuguer mobilité choisie et sécurité accrue de ses revenus et de ses droits. Cette proposition prenant appui sur l'aspiration partagée à une formation et à une mobilité choisie, un travail utile et qui ait du sens, comme sur la nécessité pour la société d'élever le niveau de formation et de qualification pour répondre aux besoins de souplesse et d'adaptabilité de la production moderne ... Ce système pleinement réalisé permettrait de supprimer le chômage, de révolutionner le contenu du travail de dépasser l'opposition travail hors travail ... Il ouvre la voie à une nouvelle organisation des temps de la vie ... », elle a fait l'objet d'un dépôt de loi en janvier 2017 par notre député A. Chassaing au nom du groupe communiste.

Mais faire l'impasse sur nos propositions évite de constater que contrairement aux ambitions communistes, il n'existe aucune velléité de la FI de conquérir des pouvoirs citoyens des salariés dans les entreprises et sur les banques pour que ces mêmes citoyens contrôlent l'utilisation de l'argent des banques.



Sur quelques questions qui touchent justement aux entreprises : objectifs sociaux, pouvoirs des salariés, utilisation de l'argent comparons le programme FI et le programme PCF.

Nous ne reprenons pas le détail de toutes les propositions mais seulement les principales, notamment celles annoncées comme « mesure clé » par FI. Mais leurs autres mesures ne démentent pas leur aspect social-démocrate.

A) Sur l'emploi.

- FI : *Face au chômage et à l'urgence sociale, partager les richesses, mettre au pas la finance.*

Partager les richesses ? Certes ! Mais comment les produit-on ? **L'entreprise où se créent ces richesses est absente.** On va partager avec plus de justice le produit fini, les richesses créées, en agissant sur les impôts, **mais que fait-on pour produire autrement avec une efficacité sociale et environnementale en créant des emplois, en pesant sur l'utilisation des crédits et des profits ?**

- FI : *« Mettre fin au pillage de la nation. Mesure clé : revenir sur les privatisations (aéroports, autoroutes, française des jeu etc.) »*

C'est évidemment partagé par le PCF mais avec quel contenu ? On a connu les nationalisations de Mitterrand après 1983 et la loi de démocratisation du secteur public et nationalisé. L'élection, par les salariés, dans les entreprises publiques et nationalisées de 1/3 des membres du conseil d'administration n'a strictement rien changé à la gouvernance de l'entreprise : aucun pouvoir sur les choix stratégiques, sur les choix sociaux (emplois, salaires, formation...), sur les choix financiers (distribution des dividendes, emprunts, placements financiers...). **Cette loi n'a pas empêché d'importantes suppressions d'emplois.**

- FI : *« Instaurer un protectionnisme solidaire pour produire en France et assurer notre indépendance. Mesure clé : Relocaliser d'urgence les productions essentielles à la vie de notre pays. »*

Faut-il relocaliser donc re-déshabiller pierre pour habiller Paul ou développer une nouvelle industrie ? Et surtout, cela passe-t-il par un protectionnisme invraisemblable alors qu'en France, en 2010, près d'un salarié sur 2 des entreprises principalement du secteur marchand, hors agriculture, travaille dans une firme multinationale soit 6,8 millions de salariés.

Et dans l'industrie (effectifs de 3,580 M de salariés), 36,1% des entreprises sont franco-françaises mais ne représentent que **16,4% de l'emploi**, 21,2% des FMN (firmes multinationales) sont sous contrôle étranger mais emploient **41,1% des salariés**, et 42,7% sont des FMN sous contrôle français mais avec **31% des emplois** (Insee). On imagine les réactions en chaîne et les retours de bâtons si nous introduisons un protectionnisme quelconque.

Reconstruire notre industrie passe par des pouvoirs citoyens dans l'entreprise pour agir sur les choix stratégiques des entreprises, une autre utilisation de l'argent, celui des banques et celui des profits pour investir avec création d'emplois, contre les délocalisations, produire autrement, respecter l'environnement, toutes choses que ne propose pas le programme FI.

- FI : *« Investir pour assurer la bifurcation de notre économie. Mesure clé : lancer un plan massif de 100 milliards d'euros d'investissements écologiquement et socialement utiles. »*

Une proposition qui épargne le patronat et la finance. L'État et les finances publiques vont tout régler. Rien dans les mesures proposées (voir plus loin dans « pouvoirs dans les entreprises ») ne permet aux salariés et aux citoyens d'imposer que l'argent des banques et l'argent des profits



soient utilisés pour investir, créer des emplois, produire autrement dans le respect de l'environnement. Ce dernier est pourtant bien malmené par les entreprises pour lesquelles seule compte la recherche du profit (à titre d'exemple, Oxfam relève dans son dernier rapport sur le rôle des entreprises dans le réchauffement climatique (« **Au rythme actuel, les entreprises du CAC40 nous mènent tout droit vers un réchauffement climatique de +3,5°C qui aurait des conséquences dévastatrices...** ») que les 4 plus grandes banques françaises ont injecté près de 200 milliards d'euros dans les énergies fossiles depuis la Cop21 (2016/19)).

◆ **PCF : « Impulser un nouveau mode de production et de consommation »**

• **Moratoire immédiat sur les licenciements, les fermetures de site, les cessions ou externalisations de sites ou de services, les délocalisations pour les groupes industriels, et interdiction des LBO.**

• **Élaborer un plan de développement d'une vingtaine de filières industrielles stratégiques pour une nouvelle industrialisation liée au développement des services publics. 1 million d'emplois seront créés dans les filières d'avenir : l'énergie, avec notamment les énergies renouvelables, l'automobile propre, les transports urbains et ferroviaires, la rénovation thermique des bâtiments, l'agriculture paysanne, l'aérospatiale, la navale et le numérique, et de la réparation, de l'économie circulaire et des matières recyclées.**

• **Transformer les pôles de compétitivité en pôles technologiques de coopération pour substituer à la mise en concurrence des équipes de recherche une véritable mutualisation et coopération, incluant la sécurisation des parcours professionnels des chercheurs dans le public comme dans le privé. »**

● **FI : « Lutter contre les inégalités salariales dans l'entreprise. Mesure clé : Porter immédiatement le smic mensuel à 1400€ nets. »**

Le programme du PCF prévoit de porter le Smic net à 1700 €.

◆ **PCF : « Organisation d'une conférence annuelle de revalorisation des salaires et des qualifications et augmentation immédiate des salaires (+ 23 % pour le SMIC, qui sera fixé à 1 800 euros brut (1 700 euros net à la fin du quinquennat) et augmentation en conséquence des salaires de chaque premier niveau ... »**

« **Encadrement des rémunérations dans les entreprises (échelle de 1 à 20), suppression des stock-options et interdiction des « golden hellos / parachutes »**

Voilà encore typiquement la malhonnêteté intellectuelle du comparateur de programme FI. Nos programmes sont compatibles puisque nous sommes d'accord pour augmenter le smic ! Que ce soit 1400 ou 1700€ : la différence est sans doute anecdotique ?

● **FI : « Rendre effectif le droit de réquisition des entreprises d'intérêt général par l'État »**

Voilà une mesure qui semble très radicale mais que veut dire réquisitionner des entreprises ? Les nationaliser ? Ce n'est pas dit !

● **FI : « Réduire le temps de travail, travailler moins pour travailler tous. Mesure clé : Appliquer réellement et immédiatement les 35h, en majorant les heures supplémentaires. »**

◆ **PCF : « Négociations pour la réduction du temps de travail en vue de passer aux 32 heures hebdomadaires »**



● FI : « Garantir une retraite digne. Mesure clé : Restaurer le droit à la retraite à 60 ans à taux plein. »

Voilà deux mesures qui annulent les reculs de la dernière décennie. Sans plus !

◆ PCF « Meilleures retraites autour d'un principe : un taux de remplacement de 75 % minimum et en aucun cas inférieur au Smic revalorisé pour une carrière complète de travail. »

● FI : « Mettre au pas la finance. Mesure clé : Instaurer une taxe réelle sur les transactions financières. »

Cette mesure est loin de nous mettre à l'abri de la pression des marchés financiers. Elle nécessite des accords à l'échelle européenne voir mondiale pour pouvoir être déployée. Cela nécessite des batailles à ce niveau. En 1981, un contrôle des changes particulièrement strict assorti d'une nationalisation quasi intégrale du système bancaire s'est soldé par un échec face à la mondialisation capitaliste.

◆ PCF : « Organisation d'une « Cop fiscale » visant à lutter contre l'évasion et la fraude fiscales, mais aussi à établir un agenda pour la mise en place de la Taxe sur les transactions financières (avec un objectif de recettes de 36 milliards d'euros par an) et une harmonisation de la fiscalité des entreprises dans les pays d'Europe »

● FI : « Séparer les banques d'affaires et de détail. »

Au même titre qu'on ne peut laisser les entreprises être gouvernées pour la recherche effrénée du profit, **on ne peut laisser les banques d'affaires agir en fonction des critères de rentabilité capitalistes. Il est nécessaire et possible d'exiger, et c'est une des clés de la réussite d'une politique de gauche, qu'elles aient un comportement vertueux pour que le crédit que ces banques accordent à l'économie le soit avec des critères de service public d'efficacité économique, sociale et écologique.** Et c'est d'autant plus une exigence que la BCE refinance actuellement à des taux négatifs les crédits bancaires aux entreprises, qu'ils soient accordés par des banques publiques ou par des banques privées. Elle le fait sans aucune exigence sur l'utilisation de cet argent. Une partie des 4000 milliards ainsi prêtés par la BCE pourrait trouver un usage plus conforme à l'intérêt des peuples.

C'est pourquoi nous proposons :

◆ PCF : « Au lieu des aides publiques actuelles, des fonds régionaux et un fonds national pour l'emploi et la formation distribueraient de façon sélective des bonifications d'intérêts ou des garanties d'emprunts, réservées aux crédits finançant des projets répondant à des critères précis en matière économique (création de valeur ajoutée dans les territoires), sociale (sécurisation de l'emploi, de la formation, des salaires) et écologiques (économies d'énergie et de matières premières). L'organisation de ces nouvelles institutions doit instaurer une sélection démocratique des projets aidés, et un contrôle rigoureux, décentralisé, de l'utilisation des fonds mobilisés. »

« Création d'un Fonds européen de développement solidaire et écologique, abondé par la Banque centrale européenne, chargé de financer un plan d'investissement européen pour l'avenir, prioritairement alloué aux services publics, à la reconstruction productive durable et la formation des jeunes. »



● FI : « Dé-financiariser l'économie réelle.

Mesure clé: moduler l'impôt sur les sociétés selon l'usage des bénéfices pour encourager l'investissement en France. »

Pour que la modulation des impôts sur les sociétés soit efficace, il faut aller plus loin : contester aux patrons et à la finance le pouvoir de décider des investissements, le pouvoir de licencier, le pouvoir de délocaliser dans les pays qui pratiquent le dumping fiscal ! La seule modulation revient à payer un impôt sur le droit de ne rien changer à la politique patronale actuelle.

● FI : « Mobiliser l'argent pour financer les PME, la création d'emplois et la bifurcation écologique. »

Mobiliser quel argent ?

◆ PCF : voir page 6 les fonds régionaux...

● FI : « Mesure clé : créer un pôle public bancaire .»

Une fois de plus les choses vont se régler grâce à la baguette magique de l'État. Pourtant, il existe le précédent de 1982 avec F. Mitterrand, (le modèle de JL Mélenchon !). **Pas moins de 39 banques et 2 compagnies financières (Paribas et Suez) ont été nationalisées cette année-là.** Mais faute de mobilisations populaires (sans doute dues à la croyance qu'il suffisait d'élire un président et une assemblée de gauche pour transformer la politique) pour imposer un changement dans la gestion des banques et des entreprises, **ces nationalisation n'ont pas apporté les transformations escomptées pour assurer la reprise économique et permettre de lutter contre le chômage.**

En fait, le fonctionnement des banques n'a guère changé ! La déception a conduit à l'alternance qui a permis aux gouvernements de droite de revenir sur ces nationalisations.

◆ PCF : « Face aux banques qui spéculent, à la fraude fiscale, aux dividendes records, alors que les salaires et le pouvoir d'achat se dégradent, prenons le pouvoir sur la finance pour une autre utilisation de l'argent !

L'argent dont nous voulons changer l'utilisation, c'est :

• L'argent des entreprises (les profits), qui doit être investi pour sécuriser l'emploi, la formation et la création de richesses dans les territoires.

• L'argent des banques (le crédit), aujourd'hui détourné vers les placements financiers, les OPA, les délocalisations, qui doit financer à faible taux d'intérêt (0 % ou moins) les investissements favorables à la sécurisation de l'emploi et au développement maîtrisé des territoires

• L'argent public (impôts, cotisations sociales et leur utilisation par l'État, les collectivités territoriales et la Sécurité sociale), qui doit servir à un développement tout à fait nouveau des services publics. Il faut cesser de multiplier les aides au patronat, dont les effets pervers sont démontrés et tout remettre à plat. Au contraire, l'argent doit être utilisé sélectivement pour inciter les banques et les entreprises à changer l'orientation du crédit et celle des profits. »

- Création d'un pôle public bancaire autour de la Caisse des dépôts et consignations, de la Banque publique d'investissement, de la Banque postale, des banques mutualistes avec la nationalisation de la BNP Paribas et de la Société générale... »



B) Pouvoir dans les entreprises

● FI : « *Construire un cadre protecteur pour les travailleurs. Mesure clé : Abroger la loi El Khoméri et les ordonnances Penicaud, rétablir la hiérarchie des normes sociales, le principe de faveur et les comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail.* »

Autrement dit revenir à une situation qui était moins pire ? Cela modifie le rapport de force dans l'entreprise mais laisse intact le pouvoir patronal sur la stratégie de l'entreprise comme c'était le cas avant ces lois scélérates.

Il est vrai que JL Mélenchon n'est pas pour l'intervention citoyenne dans l'entreprise. Il pense que lui, élu président de la république, tout va se passer entre lui et les patrons comme le montre sa déclaration dans un entretien pour le Patriote de l'Ariège : « *vendredi 9 septembre, je suis allé à un truc qui s'appelle Produire en France... Moi j'ai dit aux patrons qui étaient là « pour tenir les comptes de vos entreprises, vous êtes assez grands, sinon, ce n'est pas la peine de faire patron. Mais moi je vais vous dire ce dont le pays a besoin. Est-ce que vous êtes capables de prendre votre place là-dedans ? ... Moi je vous donne de la visibilité, je vous donne de la stabilité et de la sécurité.* ».

◆ PCF : « *Abrogation de la « loi Travail » et adoption d'une loi de sécurisation de l'emploi et de la formation permettant à chaque salarié-e d'alterner des périodes d'emploi et de formation choisie sans perte de revenu et sans passer par le chômage, avec comme perspective l'éradication progressive du chômage et de la précarité ; reconstruction d'un grand service public national de la formation continue.* »

● FI : « *Interdire les licenciements boursiers et le versement de dividendes dans les entreprises ayant recours à des licenciements économiques.* »

Évidemment, mais le problème c'est que les licenciements économiques ne représentent qu'une très faible partie des entrées à pôle emploi : 2,1%.

En 2020/21, les plans de licenciements se multiplient mais beaucoup sont « justifiés » par la situation économique des entreprises avec la triple crise : économique, financière et sanitaire. Va-t-on accepter les licenciements des entreprises en difficulté du fait de la crise sanitaire ? **Encore une fois, n'est-ce pas les pouvoirs exorbitants du patronat et de la finance qui sont en cause ?**

● FI : « *Réformer les tribunaux de commerce et les procédures de redressement et liquidation d'entreprise pour donner plus de pouvoirs aux salariés, empêcher les licenciements économiques d'être effectifs avant épuisement des recours .»*

Plus de pouvoirs pour l'ambulance ? **N'est ce pas lorsque l'entreprise fonctionne qu'il faut donner plus de pouvoirs aux salariés** pour que les choix stratégiques soient pris en fonction des intérêts des salariés, du bassin d'emploi, du pays et non pas en fonction de l'intérêt des actionnaires ? Donc ne pas en arriver aux procédures de redressement !



● FI : « Garantir la continuité du revenu en cas de perte d'emploi ou de retrait d'activité dans le cadre d'une sécurité sociale professionnelle.

- Établir un « droit opposable à l'emploi » par l'embauche publique des chômeurs volontaires sur des tâches d'intérêt général. »

S'ajoute l'embauche en dernier recours par l'État des chômeurs de longue durée.

Actuellement, la garantie des revenus est assurée par les indemnités de chômage. Elle est partielle (moins de la moitié des chômeurs est indemnisée) et de durée limitée. **Dire que l'on va assurer ce revenu dans sa totalité et dans la durée nécessite de dire comment seront assurés les financements d'une telle mesure.** Actuellement, il y a 5,7 millions de chômeurs catégories A, B, C. Et ce nombre de chômeurs est en forte augmentation tendancielle (4,051 millions en 2010). **Il faut assurer bien sûr un revenu aux salariés se retrouvant au chômage mais la question essentielle est d'éradiquer ce fléau.**

Et cela ne peut se faire comme le propose FI en faisant embaucher en dernier ressort, les chômeurs de longue durée (3,5M) par l'État. **Cela reviendrait à faire assurer le traitement social du chômage par l'État, donc par les citoyens, tandis que les patrons continueraient de licencier pour assurer des taux de dividende exorbitants.** C'est pourtant ce que propose le programme FI !

Ambroise Croizat déclarait lui-même : « ...Il ne suffit pas de fournir au travailleur une activité rémunératrice, il faut encore leur garantir la conservation de cette activité. Ceci suppose d'abord la garantie du salarié contre l'arbitraire patronal ... »

◆ PCF : « Renégociation de l'indemnisation du chômage avec comme objectif : 80 % du salaire brut perçu au cours de l'activité antérieure avec le SMIC revalorisé comme garantie minimale. »

« ... La sécurité Emploi Formation (SEF)

- L'objectif est de sécuriser l'emploi et la formation. Chaque personne aura le droit tout au long de sa vie active, d'être soit en emploi, soit en formation choisie. La formation sera rémunérée par un service public de l'emploi et de la formation qui assurera un revenu égal à celui de l'emploi quitté. Cette formation permettra d'accéder à une qualification plus importante, mieux rémunérée ou à un emploi dans une autre filière. Elle permettra d'accéder à une mobilité choisie.

- Cela ne peut se faire qu'avec des pouvoirs nouveaux des salariés et de leur syndicat dans les entreprises, pouvoirs sur les choix stratégiques, sur les investissements, sur l'utilisation de l'argent, les embauches, etc... »

● FI : Accorder de nouveaux droits de contrôle aux comités d'entreprise sur les finances de leur entreprise.

Le contrôle est utile mais est-ce suffisant ? N'est-ce pas ce que faisaient les cabinets d'expertise mandatés par les comités d'entreprises, notamment dans le cadre du droit d'alerte ? La connaissance de la situation financière d'une entreprise ne donne pas le pouvoir de décider des investissements à faire, des embauches à effectuer, d'interdire la spéculation sur les marchés financiers.

● FI : Instaurer le droit pour les salariés à un vote de défiance à l'égard des dirigeants d'entreprise ou des projets stratégiques.

Un vote de défiance ? Cela va sûrement faire trembler les PDG de Renault, de Total, de Carrefour et de quelques autres !



● FI : « **Renforcer le pouvoir d'intervention des salariés contre les licenciements économiques par un droit de veto suspensif des comités d'entreprise.** »

Il manque la suite pourtant essentielle dans cette proposition : **le droit de proposer des solutions alternatives, que ces propositions puissent-être examinées** en cas de refus patronal par un collectif régional (ou national s'il s'agit d'un groupe avec de multiples entreprises) composés d'élus, de syndicalistes, de citoyens, de patrons, avec pouvoir de décision **et possibilité de financement** avec les fonds régionaux pour l'emploi et et la formation.

◆ PCF : « **Droit pour les représentants des salarié-e-s de suspendre les plans de licenciement et d'imposer le financement par les banques de propositions alternatives.**

- **Instauration de nouveaux pouvoirs d'intervention pour les fonctionnaires et les usagers des services publics et pour les travailleurs sur l'organisation du travail comme sur les choix de gestion dans les entreprises (droit de veto suspensif des élu-e-s du personnel en cas de fermeture ou de délocalisation et obligation d'examiner les propositions des salarié-e-s ; droit de reprise de l'activité par les salarié-e-s en coopérative aides financières sous forme de prêts à bas taux et aide à la gestion durant la période de prêt) contribuant ainsi à définir un nouveau statut juridique de l'entreprise** »

Dans l'immédiat, on peut interdire les licenciements dans les entreprises ayant reçu des aides publiques, développer considérablement la formation plutôt que de mettre au chômage partiel, utiliser le crédit bancaire pour redévelopper une industrie moderne porteuse d'emploi.

Ce « comparateur » de programme est bien entendu très incomplet. Bien d'autres sujets importants auraient pu être développés. Mais l'urgence que provoque la catastrophe prévisible dans le domaine de l'emploi montre qu'on ne peut pas ne pas engager le débat d'idées sur le fond, sans tricher, **en montrant les convergences mais aussi tout ce qui nous sépare** les uns et les autres dans ce que chacun propose de mettre en œuvre **avec l'objectif aussi que les citoyens, les salariés s'emparent de ces idées, engagent des luttes et se mobilisent massivement.**

La crédibilité de la gauche est engagée et surtout, elle ne pourra pas se permettre d'échouer lorsqu'elle accédera au pouvoir.